



**CAHIER DES
CHARGES**

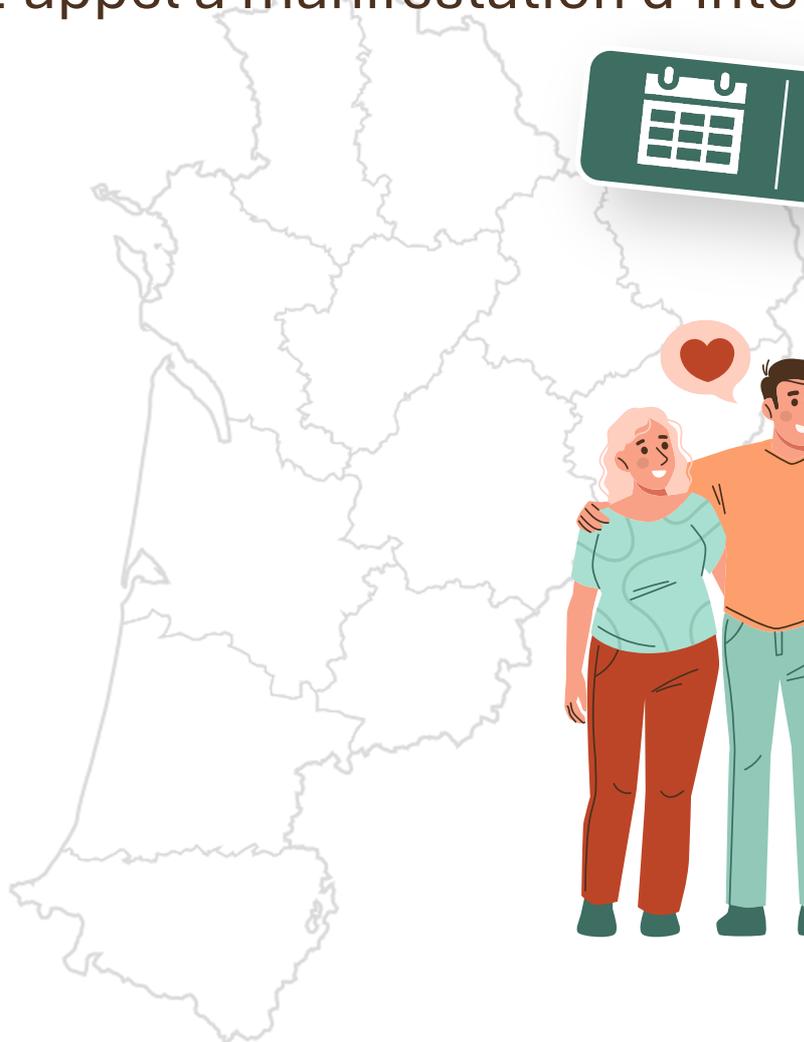
**APPEL À MANIFESTATION
D'INTÉRÊT**

AIDER LES AIDANTS EN NOUVELLE-AQUITAINE

L'appel à manifestation d'intérêt 2025



Dépôt des candidatures
jusqu'au 5 mai 2025



SOMMAIRE

- 1** L'appel à manifestation d'intérêt 2025
"Aider les aidants en Nouvelle-Aquitaine" **3**
- 2** Les thématiques de l'AMI par territoires..... **4**
- 3** Qui peut candidater ? Les prérequis..... **5**
- 4** Pourquoi candidater ?..... **6**
- 5** Calendrier de l'AMI..... **7**
- 6** Comment candidater ?..... **8**
- 7** Sélection des lauréats..... **9**



L'appel à manifestation d'intérêt 2025 "Aider les aidants en Nouvelle-Aquitaine"

Le 17 mars 2025, le Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine (NA) et l'institution de retraite complémentaire AG2R Agirc Arrco représentée notamment en Aquitaine et au Centre Ouest Atlantique (COA) lancent un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) visant à encourager le développement de solutions innovantes émanant d'associations, institutions publiques, groupements et entreprises de l'économie sociale et solidaire à destination de tous les types d'aidants en Nouvelle-Aquitaine.

Les lauréats bénéficieront d'un accompagnement adapté à leurs besoins mobilisant l'expertise du Gérontopôle ainsi que les différentes équipes compétentes du groupe AG2R LA MONDIALE dans le but d'accélérer leur développement.

Cet appel à manifestation d'intérêt vise toute structure implantée en France dont la solution d'aide aux aidants est déployée en Région Nouvelle-Aquitaine (l'échelle de déploiement du projet peut s'établir au niveau régional, départemental ou local à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine) et profite à la population de la Région. L'accompagnement dont elle pourra bénéficier se déroulera sur le territoire néo-aquitain.

La cartographie des politiques et solutions innovantes à destination des aidants

L'AMI fait suite à la réalisation d'une cartographie des politiques publiques et des solutions innovantes à destination des aidants. L'enquête, qui a mobilisé plus de 160 répondants, permet de dresser une typologie des réponses aux besoins des aidants sur les territoires et de modéliser des projets en vue de leur essaimage.



[Consultez l'étude](#)

Les thématiques de l'AMI par territoires

Sur la base d'une cartographie des solutions innovantes à destination des aidants en Nouvelle-Aquitaine réalisée en amont de la création de l'appel à manifestation d'intérêt est née la volonté de cibler des objectifs plus précis que le sujet général de l'aide aux aidants. Le but est de différencier les accompagnements de solutions innovantes en fonction des territoires visés mais également en fonction des thématiques identifiées comme prioritaires à la suite de la réalisation de cette étude.

Les focus réalisés dans cet AMI constituent des priorités évaluées par le jury mais n'excluent cependant pas d'autres types de solutions, permettant ainsi une approche ouverte et complémentaire.

Le socle commun – Aquitaine et Centre-Ouest-Atlantique



Mieux **identifier les aidants**, jeunes, salariés ou retraités afin de faciliter leur information et leur orientation vers des actions individuelles ou collectives.

Favoriser le bien-vivre des aidants et de leurs aidés en garantissant **de bonnes conditions de maintien à domicile**, d'aménagement ou de changement du logement.

Accompagnement global de la **dyade aidant/aidé**



Contourner les freins d'accès à l'offre de répit (représentations liées aux établissements, mobilité, soutien psychologique etc.) en particulier pour les aidants actifs.

Apporter des réponses en contexte rural : répondre au besoin d'équité territoriale et favoriser des solutions innovantes et adaptées au contexte rural en encourageant les modèles alternatifs permettant l'amélioration de la qualité de vie des aidants et des aidés.



Les territoires ruraux ont un accès limité aux services et aux infrastructures et sont souvent caractérisés par une dispersion géographique qui complique l'accès aux services de santé, de répit et dispositifs d'accompagnement des aidants. De plus, on y observe un manque de structures spécialisées en comparaison aux zones urbaines ou aux départements de la côte Atlantique. Enfin, ces territoires connaissent des problématiques socio-économiques propres avec vieillissement de la population plus marqué et un manque de professionnels du secteur médico-social.

Le focus Aquitaine



La **conciliation entre vie personnelle et professionnelle** des aidants actifs (adaptation des modes d'intervention et de l'offre existante, formation et sensibilisation aux sujets de l'aide impliquant représentants des salariés, salariés et direction, soutien logistique, activités de bien-être en entreprise etc.).

Qui peut candidater ? Les prérequis

-  Les candidats peuvent répondre **seuls ou à plusieurs** (consortium).
-  Tous les statuts juridiques peuvent être accompagnés par le biais de cet AMI, à l'exception des entreprises privées lucratives hors ESS.
-  Pour candidater, **le degré de maturité du projet doit s'établir à la phase d'amorçage ou de développement**. Tout projet en phase d'idéation ne pourra être sélectionné. En effet, une dynamique de partenariat ainsi qu'un aspect opérationnel matures ou à consolider seront retenus comme critères d'éligibilité à cet Appel à Manifestation d'Intérêt.
-  La solution ou l'idée retenue doit **apporter des réponses concrètes en matière de d'aide aux aidants** en Nouvelle-Aquitaine.
-  La solution proposée doit **reposer sur un argumentaire robuste** et issu d'une démarche basée sur la valeur de la preuve.



 Phase de faisabilité

Projet à l'état d'idée, sans aucune dynamique de partenariats ni aspect opérationnel



 Phase d'amorçage

Projet en phase de test, à confronter aux besoins des usagers : phase "preuve de concept"



 Phase de développement

Projet qui a fait ses premières preuves et qui cherche à s'accélérer, à se déployer

Pourquoi candidater ?

Après un entretien individuel avec le Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine permettant de cadrer les différentes étapes de l'accompagnement, les lauréats de l'AMI bénéficieront d'accompagnements individuels et/ou collectifs sur mesure en cohérence avec les besoins de la solution pour :

-  **Accélérer la phase de maturité du projet** vers la phase d'après (lors d'accompagnements collectifs les différents projets sélectionnés pourront faire l'objet de regroupements en fonction des différents niveaux de maturité),
-  **Améliorer la performance et évaluer l'impact de la solution,**
-  **Expérimenter en « usage réel » la solution,**
-  Monter et **consolider le modèle économique du projet,**
-  **Mettre en relation** le projet et ses porteurs avec les acteurs compétents du territoire néo-aquitain.
-  **Valoriser son projet**
-  **Bénéficier d'un prix (5000€)** pour les deux projets les plus prometteurs

Processus d'accompagnement

Les projets sélectionnés bénéficieront d'un accompagnement dédié afin de leur permettre de « franchir une marche » dans le développement de la solution.

Cet accompagnement sera adapté en fonction du degré de maturité de l'idée ou de la solution lors de l'entretien préalable.



Deux niveaux d'accompagnement



Niveau 1



Tous les lauréats

Le premier niveau comprend des accompagnements collectifs et/ou individuels qui seront fonction des critères méthodologiques pertinents. Des entretiens entre le Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine et les porteurs de projets auront lieu dans le but de produire une note de cadrage sur l'accompagnement (étapes de l'accompagnement, durée et objectifs).

Les accompagnements visent les accélérations de maturité, la performance et l'amélioration d'impact.



Niveau 2



2 projets lauréats

2 projets sélectionnés dits « à forts potentiels » (1 par territoire : Aquitaine et COA) pourront bénéficier d'une subvention d'un montant maximum de 5000€. Le versement de cette subvention sera conditionné par la fourniture de justificatifs de dépenses tels que des factures (achat de matériel etc.). Par ailleurs, les lauréats s'engagent à permettre à AG2R LA MONDIALE de valoriser l'existence du projet auprès de leurs allocataires. La subvention ne pourra pas permettre de couvrir des dépenses ayant déjà fait l'objet de financements tiers.

Calendrier de l'AMI



17 mars 2025

Webinaire de
présentation

Lancement de l'AMI



5 mai 2025 à midi

Clôture des
candidatures



12 mai 2025

Jurys de
présélection

19 mai 2025

Audition des
finalistes

Jurys de sélection
des lauréats



1er juin 2025 - 31 mars 2026

Accompagnements des lauréats



Avril 2026

Bilan

Comment candidater ?

- 1 TÉLÉCHARGER LE DOSSIER DE CANDIDATURE**
Remplissez le dossier de candidature en utilisant directement les champs modifiables au sein du PDF.

[Dossier de candidature](#)

- 2 TRANSMETTRE LES ÉLÉMENTS PAR MAIL**
À l'adresse : a-paris@gerontopole-na.fr
Date limite : le 5 mai 2025 à midi.



Vous recevrez un e-mail de confirmation de réception de votre dossier. Le dossier de candidature comprend deux parties :

- 1 La présentation synthétique de la solution** sous forme de tableau permettant de présenter les principales caractéristiques de la solution (implantation géographique, informations sur le porteur, modèle économique, développement...).
- 2 La présentation détaillée du projet** sous forme de réponse à 6 questions : description de la solution, contexte et justification, caractère innovant de la solution, populations cibles, apport attendu de la part du GÉrontopôle.

Il est attendu de la réponse au dossier de candidature un soin au niveau de la rédaction (orthographe, syntaxe, structuration de l'argumentation), une clarté et un niveau de détail suffisant concernant les informations communiquées. L'objectif du dossier est de donner une vision claire et complète de votre projet afin d'en faciliter la compréhension.

Des éléments complémentaires (photos, documents techniques) peuvent être ajoutés en annexe du dossier.

Sélection des lauréats

Présélection des dossiers

Dans un premier temps, l'ensemble des candidatures feront l'objet d'une **présélection par un jury** composé des membres de l'équipe projet (Gérontopôle NA, AG2R Aquitaine et COA). La présélection se déroulera le 12 mai 2025 pour l'Aquitaine et 13 mai 2025 pour COA.

Jury de sélection des lauréats

Cette présélection de projets sera par la suite présentée à **un jury composé des membres des Commissions Sociales d'AG2R Agirc-Arrco de l'Aquitaine et de COA et d'AG2R Prévoyance de COA**. Pour l'instruction des dossiers présélectionnés, le jury s'appuiera sur **un pitch en présentiel ou en visioconférence de la part des porteurs des solutions** innovantes ainsi qu'une grille de notation le jour venu. Le jury se tiendra le 19 mai 2025 (Aquitaine) et 20 mai 2025 (COA) : compte tenu de cette information il convient d'anticiper votre disponibilité et la présentation du projet d'une semaine sur l'autre.



Besoin de plus d'informations ?

Vous pouvez adresser toute demande d'informations complémentaires auprès de :



Aurore Paris

Chargée de projets Aidants
Pôle action publique et territoriale

a-paris@gerontopole-na.fr

Partenaires

L'AMI « Aider les aidants en Nouvelle-Aquitaine » est financé par AG2R LA MONDIALE Aquitaine et Centre-Ouest Atlantique :



AG2R LA MONDIALE

● RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

agirc - arrco

La coordination globale du projet et l'exécution des missions sont assurés par le pôle action publique et territoriale du GÉrontopôle Nouvelle-Aquitaine :



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine